Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260505-2026_076_DELIB-DE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 MAI 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE CINQ MAI, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.
Date de la convocation : 29 avril 2026

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Stéphane de SALLIER DUPIN, Gwenaëlle AOUTIN, Jérémy ALLAIN, Isabelle RONNÉ-GUÉHO, Jean-Luc GUYMARD, Rosalie LE BOËDEC, Serge GUINARD, Véronique DELAÎTRE, Jean-Luc COUËLLAN, France LE DOUARIN, Christophe ROBIN, Anne HERVÉ, Benoît DESPRES, Caroline MORICE, Brice LE DOLEDEC, Yves RUFFET, Yvonnick GOUAULT, Nicolas BESREST.

Yvon BERHAULT, Paulette BEUREL, Marie-Sergine BÉZARD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, Gilles BOURRÉ, David BULROT, Myriam CARIMALO, Christelle CARRO (*Suppléante de Daniel COMMAULT, absent*), Guy CORBEL, Jean-François CORDON, Nadège FRANÇAIS, Julie GAUDIN, Vanessa GERTSCH, Jean-Luc GOUYETTE, Alain GUILLOT, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Guy HEURTAULT, Laurent JOSSET (*Suppléant de Catherine DREZET, absente)*, Loïc LANDIN, Marine LE BOUEDEC, Nadège LE GUEN, Jean-Marie LE MOUNIER, Pascal LEBRETON, Nicolas LORMEL, Roland LUCAS, Alexis MENARD, Xavier MERPAULT, Valérie MORFOUASSE, Michel PESLIER, Dominique PORTAL, Antoine RAVARD, Nicolas RÉALLAND, Catherine RENAULT, Sylvain RENAUT, Michel RICHARD, Patrice RONDEL, Christian TARDY, Catherine TIENGOU, Annie VALO, Jackie VENTUROLI.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Sylvain BERNU donne pouvoir à Nathalie TRAVERT-LE ROUX,
- Marie-Claude LESNÉ donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- Virginie DEBEGUE donne pouvoir à Alain GUILLOT,
- Samy GOASTER, André HAMON, Christophe MARCHAND.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Yvon BERHAULT

Délibération n°2026-076

Membres en exercice : 69 Présents : 63 Absents : 6 Pouvoirs : 5

AFFAIRES GENERALES
SOCIETE PUBLIQUE LOCALE ENERGIES ET TERRITOIRES D'ARMOR (SPLET'ARMOR) – DESIGNATIONS

Le Syndicat Départemental d'Energie *(SDE22)* a initié la création d'une Société Publique Locale *(SPL),* afin d'apporter des services complémentaires aux collectivités costarmoricaines dans les domaines de production et d'usages de l'énergie. La SPLET'Armor a été créée, en avril 2023, entre le SDE22 et le Département, dans une première phase. La seconde phase comprend l'intégration des EPCI

Un des objectifs de cette société est de dynamiser les opérations de production d'énergies locales, de

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260505-2026_076_DELIB-DE

mutualiser l'expertise technique et de globaliser les marchés d'études et de réalisation. Cette démarche s'inscrit pleinement dans le mouvement d'accélération de production d'énergie. Dans un contexte tendu sur les questions de l'énergie, la création de la SPLET'Armor va permettre de réaliser des projets de production d'énergies locales et durables. La SPLET'Armor va se consacrer, dans un 1er temps sur les études et la réalisation d'opérations de production photovoltaïque ; elle pourra, ultérieurement, développer d'autres missions.

La structuration de la SPLET'Armor, intègre des collectivités costarmoricaines et notamment les Etablissement de Coopération Intercommunale *(EPCI)*, au titre de leur compétence sur les Plans Climat Air Énergie *(PCAET)*. Elle permet que les EPCI soient le relai pour les projets émanant de leur territoire. Les EPCI pourront vendre des actions aux communes souhaitant entrer au capital de la SPLET'Armor, afin de pouvoir bénéficier de ses services. Ainsi, les EPCI seront informées de projets sur leur territoire.

Il convient de désigner un représentant pour siéger au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale, ainsi qu'un suppléant.

Vu :
- La délibération n°2026-061 du 5 mai 2026, fixant les modalités de désignations dans les syndicats mixtes fermés et autres structures extérieures,
- Les statuts de la SPLET'Armor du 6 avril 2023,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- DESIGNE, pour siéger au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale,
  - Serge GUINARD, titulaire,
  - Stéphane de SALLIER DUPIN, suppléant,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor,
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

Signé par : Thierry ANDRIEUX
Date : 13/05/2026
Qualité : Président de Lamballe Terre & Mer

